

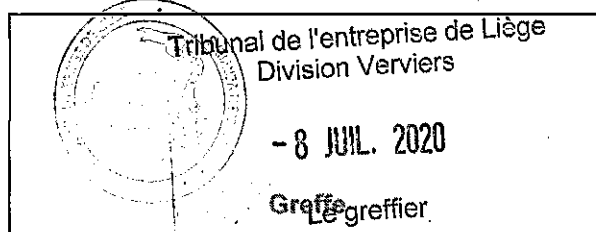


Copie à publier aux annexes au Moniteur belge après dépôt de l'acte au greffe

Réservé
au
Moniteur
belge



20084243



N° d'entreprise : **0408 189 262**

Nom

(en entier) : **QUINCAILLERIE CONRADT**
(en abrégé) : **CONRADT**

Forme légale : **Société anonyme**

MONITEUR BELGE

15 -07- 2020

BELGISCH STAATSBLAD

Adresse complète du siège : **Rue de la Paix, 44 à 4800 VERVIERS (ENSIVAL)**

Objet de l'acte : **Renouvellement mandats d'administrateurs**

Extrait du Procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 27 juin 2020 :

L'assemblée générale décide, à l'unanimité, de renouveler pour une durée de 6 ans qui expirera à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra en 2026 les mandats d'administrateurs de :

- . Monsieur Jacques CONRADT, domicilié Val du Fierain, 2 à 4861 PEPINSTER
- . Monsieur Olivier CONRADT, domicilié Sur les Fosses, 22 à 4877 OLNE

Extrait du Procès-verbal de la réunion du conseil d'administration du 27 juin 2020 :

Le Conseil décide, à l'unanimité, de renouveler le mandat de Monsieur Jacques CONRADT, domicilié Val du Fierain 2 à 4861 PEPINSTER, aux fonctions de Président du Conseil et d'Administrateur-délégué qui expirera à l'assemblée générale qui se tiendra en 2026.

J. CONRADT
Administrateur-Délégué

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 23/07/2020 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).